

LES 3^{ES} ASSISES EUROPÉENNES
DU **SPORT SANTÉ**
SUR ORDONNANCE

14 & 15 octobre 2019

LES ACTES





LES 3^{ES} ASSISES EUROPÉENNES
DU **SPORT SANTÉ**
SUR ORDONNANCE

14 & 15 octobre 2019

LES ACTES



ÉDITO

Roland Ries

Maire de Strasbourg

Ces 3^{ES} Assises du sport-santé sur ordonnance ont été un vrai succès et la marque de l'importance prise par ces enjeux ces dernières années, ainsi que de la place de Strasbourg.

Plus que jamais, cette édition s'est appuyée sur les territoires et l'enjeu d'une dynamique des collectivités dans le développement de la stratégie nationale du sport-santé a d'ailleurs inspiré le titre de cette édition. Ces Assises ont également permis de donner à voir ce qui se fait en Europe en termes de dispositifs de sport-santé.

Au-delà de l'amélioration de la santé de la population, le sport-santé nous permet également de lutter contre l'isolement social, de développer un meilleur bien-être, ou encore de combattre le stress.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant. Les cent premières « Maisons sport-santé » labellisées représentent un nouvel outil pour la promotion de la santé et de l'activité physique, au service de nos habitants.

Strasbourg, forte de sa tradition sociale et sanitaire, a conçu sa future Maison du sport-santé à l'unisson de son histoire : l'aile médicale des Bains municipaux où elle sera installée avait déjà, lors de son inauguration en 1910, une vocation d'hygiène et de santé avec notamment sa salle de gymnastique suédoise et même des bains de bourgeons de sapin. La Maison sport-santé redonnera ainsi leur vocation première à ces lieux, tout en devenant un lieu de recherche et de formation autour du sport-santé pour les professionnels, les universitaires, les agents de la collectivité mais également les bénéficiaires, les usagers, les associations, les habitants et les entreprises. Cet engagement pour la santé des populations s'appuie sur l'union de membres fondateurs et de partenaires et il fait écho au sens de ces Assises : allier la stratégie nationale aux forces des territoires.

Les usagers doivent y avoir une place centrale et la Maison sport-santé les associera à son fonctionnement : comité des usagers, intégration d'une association des patients, intégration d'un bénéficiaire dans les instances de gouvernance...

Le sport-santé sur ordonnance ne se résume en effet pas à des chiffres. Ce sont d'abord des parcours de vie, car chaque bénéficiaire est d'abord et avant tout un individu avec son vécu et ses émotions.

L'une de nos bénéficiaires, diabétique âgée de 70 ans, confiait récemment à l'équipe sport-santé de la ville de Strasbourg qu'elle était dubitative lorsque son médecin lui avait proposé d'intégrer le dispositif.

Elle avait pourtant fini par accepter et vient désormais deux fois par semaine à une activité.

Laissons-lui la parole : *« l'activité ne m'intéresse pas en tant que telle. Si je viens, c'est parce que sinon je ne parle à personne de toute la semaine. Ici on me parle, on m'écoute. J'ai l'impression d'être importante et de compter. Quand je ne viens pas, les autres me demandent lors de la séance suivante si j'étais malade. Personne d'autre ne me pose jamais la question. À force de venir pour parler avec les autres gens, j'ai l'impression d'avoir à nouveau une vie sociale et, en plus, je me suis habituée à faire de l'exercice. Je ne pourrai plus me passer de ces temps de rencontre. »*

Le regard des usagers de ce dispositif montre tout l'enjeu d'une activité physique adaptée à chaque personne, mais aussi tout l'intérêt que les bénéficiaires y trouvent et qu'ils veulent aussi contribuer à construire, à faire évoluer et à évaluer.

C'est bien pour nos habitants que nous mettons en place des dispositifs innovants comme le sport-santé sur ordonnance. Les territoires recèlent en effet d'innombrables richesses qu'il est essentiel d'accompagner et de soutenir.

SOMMAIRE

DES TERRITOIRES ENGAGÉS

LES 3^{ES} ASSISES EUROPÉENNES DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

La journée vue par

- **Adrien Taquet**,
Secrétaire d'État auprès de la Ministre
des solidarités et de la santé, discours d'ouverture
- **Evelyne, Julia, Alain, Samiya, Jean-Paul,
Sophie, Rocio, Cathy, Nadija, Marie-Hélène,
Lila et Guy**, Bénéficiaires du sport santé sur
ordonnance à Strasbourg
- **Le Dr Alexandre Feltz**,
Adjoint au Maire de Strasbourg en charge
des politiques de santé
- **Serge Oehler**,
Adjoint au Maire de Strasbourg en charge
des sports

Les plénières vues par

Laurent Salles, caricaturiste

Le programme de la journée

Les intervenants

Une soirée tout en action

LE RÉSEAU NATIONAL SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE AUJOURD'HUI

VERS UNE MAISON SPORT SANTÉ DANS LES BAINS MUNICIPAUX DE STRASBOURG



**DES
TERRITOIRES
ENGAGÉS**

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS

L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE



PORTEUR DE L'ACTION

Agglomération Montargoise

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2019

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes atteintes d'obésité, de diabète de type II, d'HTA équilibrée, de cardiopathie ischémique, d'antécédents d'AVC, de cancers et d'insuffisance rénale dialysée.

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance du médecin généraliste, RDV individuel avec un éducateur APA pour réaliser un bilan initial orienter le patient vers le choix d'une activité physique adaptée (20 séances) et un bilan final comparatif.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi individuel pendant les 20 séances puis entretien téléphonique à deux mois et à 1 an.

Où est-ce que cela se déroule ?

Le bilan initial et final se déroule au Centre Médico Sportif de l'Agglomération, les activités se déroulent au sein des structures des associations conventionnées.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif gratuit pour 20 séances, reste à la charge du bénéficiaire le coup de l'assurance pour pratiquer au sein de la structure.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

APS VOSGES

(ACTIVITÉ PHYSIQUE SANTÉ VOSGES)



PORTEUR DE L'ACTION

Association APS Vosges

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Janvier 2017



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes adultes atteintes de cancer (sein, colorectal, prostate), de BPCO, d'artérite des membres inférieurs, de maladie coronaire stabilisée et aux personnes obèses. De l'information est donnée à toutes personnes sédentaires porteurs ou non d'une pathologie.

En quoi consiste-t-il ?

Prescription du médecin, réalisation d'un Bilan Médico-Sportif avec un professionnel de l'activité physique adaptée, orientation vers des activités physiques de reprises encadrée et en autonomie.

Quel suivi des bénéficiaires ?

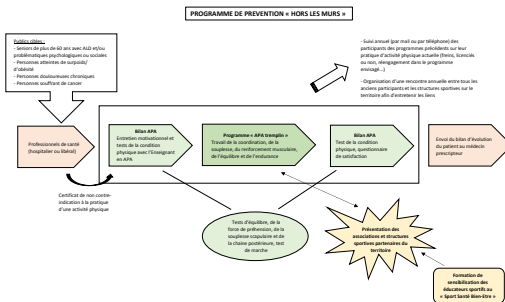
Bilans individuel à 2 et 6 mois, suivi téléphonique à 12 et 18 mois.

Où est-ce que cela se déroule ?

Sur l'ensemble du département des Vosges.

Quelle prise en charge financière ?

Les bilans, les activités physiques de reprises et le suivi est gratuit pour le bénéficiaire. Seul les créneaux sportifs sur la durée peuvent avoir un coût variable suivant l'activité.



PORTEUR DE L'ACTION

Centre Hospitalier d'Arcachon,
association Prof'APA

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Mars 2016



OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Impulser une démarche d'activité physique quotidienne régulière dans un objectif de santé
- Rendre la personne autonome dans sa pratique quotidienne d'activité physique et la pérenniser
- Développer les partenariats avec le réseau d'acteurs du territoire d'attraction du Pôle de Santé d'Arcachon (prescripteurs, enseignants APA, éducateurs sportifs,...) et proposer des sensibilisations « sport-santé-bien-être » aux éducateurs

LIEUX :

Au sein du Pôle de santé d'Arcachon et des salles prêtées par les communes du territoire

Gratuit pour les participants

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

BIARRITZ



CÔTE BASQUE
SPORT SANTÉ



PORTEUR DE L'ACTION

Association Biarritz Côte Basque Sport Santé

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Mai 2015



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Un dispositif prévention santé (personne sédentaire – prévention primaire) et un dispositif maladies chroniques (malades en ALD – prévention secondaire et tertiaire).

En quoi consiste-t-il ?

Dispositif prévention santé: une prescription médicale, un entretien d'évaluation et d'orientation par un APA et un programme de 12 semaines de reprise de l'activité physique dans le réseau des acteurs du sport santé de la Côte Basque.

Dispositif maladies chroniques: prise en charge d'un an dont 2 mois de réentraînement au CH de la Côte Basque puis 10 mois d'activité physique dans le réseau des acteurs du sport santé de la Côte Basque.

Où est-ce que cela se déroule ?

Sur 31 communes du pays basque et du sud Landes.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Deux entretiens bilan avec l'APA et une information partagée par le médecin, le patient et l'APA sur le parcours de soins.

Quelle prise en charge financière ?

Une participation du bénéficiaire limitée à 10 euros pour l'ensemble du programme (ou gratuite si CMU ou ALD) et financée par des partenaires publics et privés.



PORTEUR DE L'ACTION

Mairie de Blagnac

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Novembre 2013

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Action destinée aux habitants de Blagnac, majeurs, atteints d'une pathologie chronique, éloignés de la pratique sportive ou ayant besoin d'une pratique adaptée.
- Prise en charge sportive par la direction des sports de la ville de Blagnac: 2 séances d'activité physique par semaine pendant un an. Activité adaptée, encadrée par un éducateur sportif de la ville, pratiquée par groupe de 6 personnes.
- Dispositif entièrement pris en charge par la mairie.

CHIFFRES CLÉS

21 *médecins
conventionnés
avec la mairie*

187 *bénéficiaires
soit 30 personnes / an*



PORTEUR DE L'ACTION

Sport sur ordonnance.
Une activité physique prescrite
par votre médecin.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2017

CHIFFRES CLÉS

200 bénéficiaires

119 médecins prescripteurs

20 ETAPS formés et encadrants

190 000€ budget

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

A qui se destine le dispositif ?

Aux personnes sédentaires atteintes de maladies diabète, articulations, cardio-vasculaire, psychique, gestion du poids.

En quoi consiste-t-il ?

À partir de la prescription médicale et après le rendez-vous d'accueil avec un éducateur sportif municipal, 30 séances d'activités physiques à raison de 2 par semaine.

Quel suivi du bénéficiaire ?

Accompagnement personnalisé tout au long du parcours jusqu'à la pratique autonome. Suivi individuel en cas de décrochage. Suivi à 3 mois, 6 mois, 1 an après la sortie.

Où est-ce que cela se déroule ?

Accueil, entretien dans un équipement municipal dédié. Activités physiques dans les équipements municipaux avec un maillage territorial.

Quelle prise en charge financière ?

Gratuite pour le bénéficiaire. Aide individuelle à la continuité de la pratique si besoin.



PORTEUR DE L'ACTION

Direction des Sports

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Mars 2018

CHIFFRES CLÉS

75

accueillis
par la direction
de sports

95

bénéficiaires

29

Médecins
Prescripteurs

20

pris en charge par
les partenaires

50 976€

budget
annuel

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes atteintes: d'un Cancer, de diabète de type 1 ou 2, d'insuffisance cardiaque et /ou d'hyper-tension, d'insuffisances respiratoires, d'insuffisances rénales, de maladies neurologiques, de maladies ostéo-articulaires, mais aussi de personnes en situation d'obésité, de sédentarité.

En quoi consiste-t-il ?

Au travers d'une ordonnance propre au dispositif complétée par le praticien, une prise en charge sur 2 séances d'APA / Sem + un complément d'exercices (délivré par l'éducateur sportif) proposés à l'utilisateur et à réaliser en autonomie.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans les locaux de la plateforme et dans les structures municipales situées au pourtour du cœur de ville ou dans les locaux des partenaires.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Accompagnement de 6 mois renouvelables avec au préalable un entretien et des évaluations de la qualité physique.

Quelle prise en charge financière ?

A charge des usagers et variable en fonction de la structure accueillante.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

RÉSEAU SPORT-SANTÉ BIEN-ÊTRE CHAMPAGNE-ARDENNE



PORTEUR DE L'ACTION

Développement du Sport-santé
et coordination des acteurs.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Depuis 2009

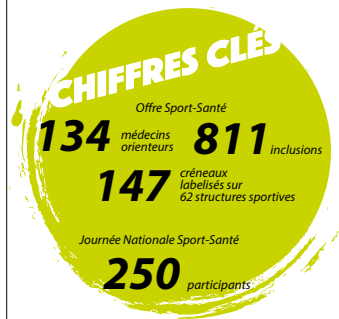
LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Offre sport-santé :

Le dispositif rend possible la réalisation d'une activité physique ou sportive pour toute personne porteuse de pathologie chronique. Le patient bénéficie d'un suivi gratuit et est encadré par des éducateurs sportifs formés au sein des structures labellisées Sport-santé par le RSSBE. Harmonisation du dispositif avec Prescri@mouv depuis oct. 2018.

Journée Nationale Sport-Santé Bien-Être (JNSS) :

Développer les échanges et mener une réflexion commune pour faire évoluer le Sport-Santé et son organisation en s'adaptant aux territoires.

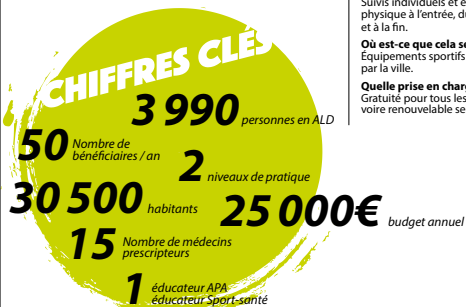


LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE
CHARENTON-LE-PONT



PORTEUR DE L'ACTION
Centre communal d'action sociale

DATE DE MISE EN ŒUVRE
Septembre 2018



Affection de longue durée ?

La Ville de Charenton-le-Pont lance le dispositif **gratuit**

SPORT sur ORDONNANCE

Vous souffrez d'affections chroniques, cardio-vasculaires, diabète...

Venez pratiquer une activité physique !
Parlez-en à votre médecin !
ou au CCAS de Charenton-le-Pont
01 45 18 35 18

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?
Destiné aux habitants de Charenton-le-Pont adultes souffrant d'ALD, HTA, obésité.

En quoi consiste-t-il ?
Favoriser la pratique d'activités physiques régulières pour sortir de la sédentarité, améliorer l'état de santé physique et psychique et encourager à poursuivre l'activité physique vers le milieu ordinaire.

Quel suivi des bénéficiaires ?
Suivis individuels et évaluations de la condition physique à l'entrée, du dispositif, à mi-parcours et à la fin.

Où est-ce que cela se déroule ?
Équipements sportifs et salles mis à disposition par la ville.

Quelle prise en charge financière ?
Gratuite pour tous les bénéficiaires pendant 1 an, voire renouvelable selon l'état de santé de la personne.



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Colombes
Hôpital Louis Mourier

DATE DE MISE EN ŒUVRE

23 Janvier 2019

CHIFFRES CLÉS

6 **médicins** prescripteurs

72 **bénéficiaires** attendus la première année

19 **personnes** mobilisées pour mettre en œuvre le dispositif

50 000€ **budget** annuel

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Dispositif ville - hôpital

À qui se destine le programme ?

Aux seniors de plus de 60 ans, en ALD et éloignés de la pratique sportive.

En quoi consiste-t-il ?

Parcours passerelle de remise en santé par le sport composé de 36 séances d'activité physique adaptée.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Évaluation médico-sportive par un médecin gériatre et par une équipe d'éducateurs APA.

Accompagnement personnalisé par un coordinateur tout au long du parcours du dispositif et vers les associations sportives locales pour une pérennisation de l'action.

Où est-ce que cela se déroule ?

Salle d'activité de l'Hôpital Louis Mourier de Colombes, salle municipale de sport, Parc Départemental.

Quelle prise en charge financière ?

Gratuite du dispositif pour le bénéficiaire.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

COUDEKERQUE-BRANCHE

REPRISE PROGRESSIVE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE ADAPTÉE ET GRATUITE



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Coudekerque-Branche

DATE DE MISE EN ŒUVRE

1^{er} Août 2015 – 1 comité de pilotage par an

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Programme destiné aux patients souffrants d'une ALD, qui de par leur maladie et leur situation financière n'ont pas accès à une activité sportive.
- Prescription médicale par les médecins adhérents.
- Le but de ce dispositif est de proposer une reprise progressive et adaptée de la pratique d'une activité sportive, dans les équipements sportifs communaux (piscine, salle de remise en forme, activité extérieure parc du Fort Louis...).
- Le suivi est régulier. Les bénéficiaires sont accompagnés lors de toutes leurs activités par l'équipe du service des sports de la ville.
- Dispositif gratuit pour les Coudekerquois

CHIFFRES CLÉS

34

bénéficiaires
(77 personnes
depuis l'instauration
du dispositif)

22

médecins
(18 généralistes,
2 cardiologues,
1 oncologue
et 1 angiologue)

28 774€

budget annuel

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

CPAM DU BAS-RHIN



PORTEUR DE L'ACTION

CPAM du Bas-Rhin.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Avril 2018



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes entre 45 et 70 ans présentant un risque élevé de développer un diabète de type 2.

En quoi consiste-t-il ?

Dites non au diabète est un programme qui vise à prévenir ou retarder l'apparition du diabète de type 2. Il porte sur trois thèmes : nutrition, soutien au changement et sensibilisation à la reprise d'une activité physique.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans un réseau de 18 lieux d'accompagnement pour être au plus proche des assurés.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Après un premier entretien individuel, l'accompagnement se poursuit par 10 séances collectives encadrées par des professionnels sur une durée de 10 à 12 mois. Un bilan est prévu l'année suivante.

Quelle prise en charge financière ?

La participation au programme Dites non au diabète est gratuite pour le bénéficiaire, entièrement prise en charge par l'Assurance Maladie et basée sur le volontariat. Seuls les médecins traitants peuvent inscrire leurs patients.



PORTEUR DE L'ACTION

Profession Sport 59

DATE DE MISE EN ŒUVRE

1^{er} janvier 2016

CHIFFRES CLÉS

253 bénéficiaires
67 médecins prescripteurs
8 villes
4 pathologies/ALD encadrées
7 types d'activités physiques proposées (aquagym, randonnée, basket-santé, etc...)
12 créneaux sport-santé hebdomadaire
50 000€ budget annuel

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

À destination des personnes souffrant d'une ALD et/ou pathologie chronique + les personnes souhaitant améliorer ou entretenir leur état de santé.

En quoi consiste-t-il ?

Pratique d'activités physiques adaptées, modérées et sécurisées, réalisée par un Professeur APAS.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans les salles et locaux mis à disposition par les communes partenaires.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Évaluation de la motivation et des capacités physiques, transmises au médecin traitant.

Quelle prise en charge financière ?

Tarifification en fonction du niveau d'imposition des patients.

SPORT SANTÉ

SUR ORDONNANCE

PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Dunkerque Direction des Sports

DATE DE MISE EN ŒUVRE

7 janvier 2019



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes en ALD atteintes de :

- Maladies cardio-vasculaires
- Pathologies respiratoires
- Diabètes
- Cancers

En quoi consiste-t-il? Quel suivi des bénéficiaires ?

- Prescription d'activités physiques effectuée par le médecin traitant via une ordonnance type.
- entretien avec un éducateur sportif formé et tests de sédentarité.
- Orientation vers les activités adaptées (2 séances hebdo).
- Bilan à 3 mois, 6 mois puis à la sortie du programme (12 mois).
- Orientation en fin de dispositif vers les associations ou le programme municipal.

Où est-ce que cela se déroule ?

Accueil et suivi à la direction des sports. Activités sur les 4 quartiers de la ville, dans les équipements sportifs et espaces publics (ex : plage).

Quelle prise en charge financière ?

Gratuité pendant 1 an pour le bénéficiaire
Activités spécifiques sport sur ordonnance
ou en inclusion dans l'offre sportive municipale.



PORTEUR DE L'ACTION

Maison Intercommunale Sport Santé

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Février 2018

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Les cours de la MISS sont destinés aux personnes malades chroniques et aux personnes âgées. C'est un dispositif de promotion des activités physiques adaptées au plus près des lieux de vie.
- La communauté sport-santé de la MISS se compose d'éducateurs sportifs formés au sport-santé, de clubs et associations sportives partenaires, de professionnels de santé (libéraux et hospitaliers).
- Le lien entre les différents acteurs est entretenu par la coordinatrice en activité physique adaptée.

CHIFFRES CLÉS

20 médecins signataires
d'une charte déontologique

230 bénéficiaires estimés
sur la saison 2019-2020

10 communes signataires
d'une charte de bonnes
pratiques des APA

129 000€ budget
annuel

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE (FFRS)



PORTEUR DE L'ACTION

La fédération française de la retraite sportive (FFRS)

DATE DE MISE EN ŒUVRE

2015

Depuis le 8 novembre 2018, la FFRS est reconnue comme organisme fédéral certifié par le Ministère des sports à la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

CHIFFRES CLÉS

4 médecins
200 bénéficiaires

220 animateurs

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes de plus de 50 ans en situation d'ALD et aux seniors les plus éloignés de la pratique sportive.

En quoi consiste-t-il ?

Au cours des séances (une à deux fois par semaine) des exercices variés et ludiques sont proposés pour faire travailler les capacités cardio-respiratoires, l'équilibre, la souplesse, la proprioception, la coordination, l'adresse, la mémoire... Ce programme est en pleine croissance.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Un suivi annuel est organisé par les clubs via un carnet de liaison entre le médecin traitant et l'animateur.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans les clubs de la Fédération française de la retraite sportive où se pratique cette activité appelée Section multi-activités seniors.

Quelle prise en charge financière ?

Pas de prise en charge particulière au niveau fédéral. Pour les sociétaires MAIF prise en charge dans le cadre d'un partenariat national.



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Marcq-en-Barœul

DATE DE MISE EN ŒUVRE

1^{er} mai 2019



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes atteintes d'une affection longue durée (ALD) ou d'une pathologie chronique (diabète de type 2, obésité, lombalgies chroniques, cancers en rémission de + de 6 mois, pathologies cardio-vasculaires, maladie de Parkinson).

En quoi consiste-t-il ?

Prescription par le médecin traitant. Bilan d'entrée avec entretien motivationnel et tests physiques.

Prise en charge de 2 séances par semaine pendant une année.

Les bénéficiaires peuvent opter pour la gym douce, le badminton, la randonnée, le tir à l'arc, le renforcement musculaire, l'aquagym le volley ou le golf.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi continu et régulier tout au long de l'année.

Où est-ce que cela se déroule ?

Une salle dédiée et utilisation d'une des salles de sport en fonction de l'activité choisie.

Quelle prise en charge financière ?

Bilans (initial, intermédiaire, final) pris en charge par la ville. 2€ la séance par patient quelle que soit l'activité.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

MARSEILLE

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ



Mouveal

ESPACE DE BILAN ET D'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ DE SPORT SANTÉ

PORTEUR DE L'ACTION

Patrick PADOVANI - Denis BERTIN

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Janvier 2020

OBJECTIFS

- Proposer des activités physiques adaptées aux personnes vulnérables.
- Améliorer et/ou stabiliser la qualité de santé des patients
- Sensibiliser les médecins prescripteurs et autres professionnels de santé à orienter les patients vers les plateformes d'évaluation médico-sportive.
- Améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.
- Lutter contre la sédentarité et promouvoir une activité physique et adopter une alimentation équilibrée.
- Être le lien permanent entre le patient, le médecin traitant, l'équipe professionnelle MOUVEAL et la structure de suivi.
- Développer des outils de suivi et d'évaluation de l'action sport-santé.

ENJEUX

- Proposer un dispositif « sport-santé » afin d'apporter une réponse structurée au décret « Sport sur ordonnance ».
- Lutter contre la sédentarisation
- Prévenir les risques et les dommages liés aux maladies chroniques (ostéoarticulaire, cardiovasculaire, oncologique, respiratoire, ...).
- Orienter le patient vers une activité sportive adaptée et individualisée.
- Réduire les coûts de dépenses de santé publique liés à la sédentarisation.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE

MIRAMAS



PORTEUR DE L'ACTION

Office Municipal des Sports de Miramas

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Novembre 2016



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Les activités physiques adaptées sont proposées aux personnes atteintes d'une pathologie chronique telles que diabète de type 2, fibromyalgie, maladies cardiovasculaires stabilisées, maladies respiratoires, cancers en rémission, pathologies dégénératives ou tumorales du rachis et obésité.

En quoi consiste-t-il ?

Les personnes viennent à l'Office Municipal des Sports avec la prescription du médecin traitant et réalise un bilan de la condition physique individuel avec l'APA. A la suite, il peut réaliser deux activités physiques d'une heure par semaine au sein des clubs sportifs labellisés.

Où est-ce que cela se déroule ?

Les activités se font sur les infrastructures sportives de la ville mises à disposition par la municipalité.

Quelle prise en charge financière ?

Une participation financière de 40 euros l'année sportive est demandée aux bénéficiaires du projet.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE DANS LA VILLE DE
MULHOUSE



PORTEUR DE L'ACTION

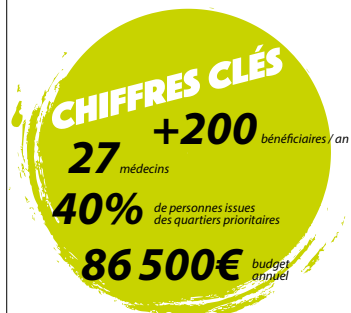
Ville de Mulhouse

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2018

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Dispositif Prescri'mouv (7 ALD + IMC entre 30 et 40) + sédentaires sans pathologie + mobilisation renforcée dans les quartiers prioritaires.
- Gratuité pour les Mulhousiens pendant 12 mois (renouvelable 1 fois).
- 9 associations sportives partenaires – 23 créneaux sport-santé/semaine.
- Ateliers nutrition.
- Projet d'ouverture vers les enfants.



LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

ASSOCIATION NÎMES SPORT SANTÉ

 NÎMES sport santé

VOTRE MEDECIN
DIT OUI
À L'ACTIVITÉ
PHYSIQUE

N'HÉSITEZ
PAS À LUI
PARLER DU
DISPOSITIF

PORTEUR DE L'ACTION

Nîmes Sport Santé via le dispositif
« Bougez Sur Ordonnance* »
créé par la DRJSCS Occitanie

DATE DE MISE EN ŒUVRE

4^e édition : septembre 2019

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- **Public:**
Personnes inactives et/ou sédentaires en ALD
- **En quoi consiste-t-il ?**
Entretien motivationnel + évaluation condition physique
+ programme de réhabilitation de 8 semaines
+ suivi de 6 mois
- **Activités N2S (gratuites):**
Marche nordique, cardio-santé, Free-Fit*,
Stretching, Atelier Equilibre
- **Activités clubs partenaires (tarif préférentiel):**
Qi Gong, Tennis de Table, Aquagym, GRS

CHIFFRES CLÉS
depuis 3 ans

130

bénéficiaires

50

médecins

85%

des participants ont changé
leurs habitudes de vie et
atteignent désormais les
recommandations de l'OMS

**1 pers.
sur 2**

s'inscrit dans un club
après BSO



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Parthenay
ASALEE

DATE DE MISE EN ŒUVRE

1^{er} septembre 2017

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Personnes bénéficiant d'une ALD.
- Remise en mouvement de personnes sédentaires et/ou en isolement social.
- Tests 6 minutes marche / Objectifs du patient
Entretien motivationnel/ échelle de douleurs
Evaluation du bien être.
- Gratuité pour le bénéficiaire.
- But : accompagner , Autonomiser et orienter vers les structures sportives du territoire.



LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

INSTITUT DE RECHERCHE COLLABORATIVE SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ (RECAPPS)



PORTEUR DE L'ACTION RECAPPS

DATE DE MISE EN ŒUVRE
11 juin 2019

CHIFFRES CLÉS

50 chercheurs
et partenaires

8 laboratoires
engagés

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Promouvoir les recherches interventionnelles co-construites avec les acteurs de terrain et les usagers.
- Favoriser l'essor de programmes de recherche multi-sites en partenariat avec les financeurs et leurs acteurs institutionnels du monde de la recherche.
- Contribuer à la structuration d'un champ de recherche à l'échelle nationale susceptible de s'inscrire dans des dynamiques de comparaisons internationales.
- Rendre visible les travaux existants dans ce domaine.
- Soutenir la recherche dans les pratiques, les formations et les décisions en promotion de la santé par les activités physiques et le sport.



LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE À ROMANS SUR ISÈRE



Sport santé sur ordonnance, c'est quoi ?

Dispositif pris en charge financièrement, pour les niveaux 1 et 2, pendant 6 mois (participation de 1 à 5€ par séance selon le quotient familial) et mis en place par la Ville de Romans, en coopération avec le réseau de santé Collectif Sud. Ce dispositif vise à promouvoir la prescription d'activités Physiques Adaptées (APA) par les médecins et professionnels de santé de 1^{er} recours. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins et d'autres professionnels de la santé, tout au long de l'action.



Pour qui ?

- Personnes sédentaires, résidant à Romans, ayant au minimum 18 ans et/ou porteuses de maladies chroniques (exemple : les maladies cardio-respiratoires, cancers, diabète, maladie de Parkinson...) et/ou souffrant de surpoids ou d'obésité ;
- Personnes souhaitant débuter ou reprendre une activité physique encadrée, adaptée et sécurisée.

ROMANS SUR ISÈRE



Bilan initial : entretien individuel et bilan de la condition physique



NIVEAU 1 : programme APA Santé

Nombre de séances :
12 séances d'environ 1h30 réparties sur 3 mois.

Type de séances :
Marche - Renforcement musculaire - Aquagym
Ateliers Hôpital : 14 séances d'une heure

NIVEAU 2 INTERMÉDIAIRE : passerelle vers les clubs

Nombre de séances :
12 séances d'environ 1h30 réparties sur 3 mois.
Avec les éducateurs sportifs de la Ville de Romans.
Objectif : préparer le passage vers les clubs (niveau 3)

Exemple d'activités proposées :
Marche - vélo - aquagym - multi-raquettes - sports collectifs - ré-athlétisme - activité physique artistique - renforcement musculaire - activité physique sociale - cycle découverte en club.

NIVEAU 3 : association Sport Santé / Bien-être

Nombre de séances :
1 à 2 séances par semaine pendant une saison sportive.

Type de séance :
Activités physiques, pendant des créneaux spécifiques, avec les associations référencées Sport-Santé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Drôme.
Natation - Tennis - Judo - Aïkido - Marche nordique



Bilan et suivi

SÈTE



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de SÈTE, Région Occitanie

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2017

CHIFFRES CLÉS

64 médecins

180 bénéficiaires

28h d'activités encadrées

12 activités proposées

3 associations sportives partenaires

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux bénéficiaires sédentaires éloignés de l'activité physique: diabétiques de type 1 et 2, AVC, atteints de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance respiratoire, hypertendu, dépression, obésité, cancers depuis 6 mois et/ou en rémission.

En quoi consiste-t-il ?

Prescription médicale d'une activité physique adaptée par le médecin signataire de la charte avec la ville de Sète, puis RDV avec un E.A.P.A.S, avant orientation vers une activité physique 3x/semaine durant 6 mois renouvelable 1x, puis orientation vers les associations sportives.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi individuel du bénéficiaire à 1 mois, 1 trimestre et 6 mois, remise d'un carnet bilans au bénéficiaire.

Où est-ce que cela se déroule ?

Les RDV avec l'E.A.P.A.S ont lieu au service des sports et les activités dans les installations sportives proches des lieux de vie des bénéficiaires.

Quelle prise en charge financière ?

Gratuité pour le bénéficiaire pendant 6 mois, renouvelable 1x avec l'accord du médecin et l'E.A.P.A.S, conventionnement avec les associations sportives partenaires pour la sortie du dispositif.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

PLATEFORME DE COORDINATION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES SPORT SANTÉ DANS LE VAR



PORTEUR DE L'ACTION

Comité Départemental Olympique
et Sportif du Var.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Novembre 2018



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes en situation de maladies chroniques (diabètes, maladies cardio vasculaires, cancer, post AVC/ AIT, maladies respiratoires) et/ou âgées en situation de glissement social.

En quoi consiste-t-il ?

Prescription du médecin, rdv motivationnel avec bilan de forme, 5 séances « réadaptation à l'effort », 2 séances « découverte » avant adhésion finale au sein d'une association sportive partenaire.

Où est-ce que cela se déroule ?

1^{er} rdv au CDOS, bilan de forme au plus proche du domicile du patient, sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Bientôt tout le Var.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Commission médicale à 1 mois de la prise en charge, puis bilan à 3, 6 et 12 mois après l'intégration dans une association. Utilisation d'un carnet de suivi.

Quelle prise en charge financière ?

Le bénéficiaire doit s'acquitter de 30€ à l'entrée du dispositif remboursés sur déduction de l'adhésion au sein d'une association sportive partenaire.



PORTEUR DE L'ACTION

OMS Saint-Paul, la Réunion

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Septembre 2014

CHIFFRES CLÉS

+250 bénéficiaires
chaque année

93% des médecins
de la commune
labellisés

13 structures
labellisées

4 types
d'activités

160 000€ budget annuel

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux adultes inactifs, présentant une affection chronique stabilisée (ALD ou non), et des limitations minimales à modérées.

En quoi consiste-t-il ?

Prescription médicale d'APA, 5 bilans en APA pendant l'année d'accompagnement, 1 APA par semaine pendant 1 an + suivi alimentaire facultatif.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Prise en charge individualisée par des EAPAS pendant l'année de pratique + une seconde année « post-suivi ».

Où est-ce que cela se déroule ?

Les bilans se déroulent dans les locaux de l'OMS, et les créneaux dédiés au plus proche des lieux de vie des bénéficiaires, sur la Commune de Saint-Paul.

Quelle prise en charge financière ?

Tarifcation solidaire liée au quotient familial.



PORTEUR DE L'ACTION

Saint-Quentin-en-Yvelines

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Avril 2018



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes ayant une Affection de Longue Durée, avec surpoids ou obésité, hypertension artérielle, ou avancées en âge.

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance type complétée par le médecin généraliste ou spécialiste : orientation vers 1 séance d'activité physique adaptée hebdomadaire d'1h30, encadrée par des éducateurs sportifs formés à l'APA, accompagné par des ateliers nutrition.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Évaluation des capacités physiques et du ressenti des participants en début et fin de cycle.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans des équipements mis à disposition par 5 communes et à la piscine intercommunale.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif gratuit pour le bénéficiaire, cofinancé dans le cadre du contrat local de santé et par la conférence des financeurs.

PÔLE DE SANTÉ DU PAYS DE TARASCON SUR ARIÈGE



PORTEUR DE L'ACTION

La maison de santé multi sites
Tarascon sur Ariège - Mercus - Arignac
(Ariège - 09400)

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Toute l'année et au long cours

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes des cabinets médicaux de la maison de santé adultes et/ou isolées et/ou sédentaires et/ou atteintes d'affections longue durée et/ou à risque de fragilité.

En quoi consiste-t-il ?

Valoriser la marche du quotidien pour sortir de la sédentarité, favoriser le lien social par une possibilité de balades et/ou pratiquer une activité physique encadrée par un professionnel référencé sport-santé au long cours.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Accompagnement sous forme d'entretien individuel et/ou de temps collectifs marchés par deux infirmières en coopération avec les médecins pour le versant santé - mode de vie - remise en mouvement - marche du quotidien.
Encadrement des APA par un éducateur diplômé et référencé. Cela concerne le QI GONG, le rugby santé, la réhabilitation respiratoire, la gym cancer, les ateliers équilibres.

Où est-ce que cela se déroule ?

Au sein du territoire couvert par la maison de santé multi sites - Communauté de communes du Pays de Tarascon.

Quelle prise en charge financière ?

Selon l'activité physique pratiquée, il peut être demandé une participation allant jusqu'à 10 euros par mois. C'est le cas pour la réhabilitation respiratoire, les ateliers équilibres. Les autres activités sont rendues gratuites pour le patient grâce au concours financier de la ligue du cancer, les municipalités, le CND5, la CARSAT. C'est aussi le cas pour l'accompagnement infirmier ASALEE.

CHIFFRES CLÉS

50
patients / usagers

140
personnes sensibilisées aux bienfaits de l'activité physique quotidienne

8 000
habitants

4
médecins, 2 infirmières
ASALEE et 7 IDELS

18 000€
budget annuel

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

URBAN RUNNERS



PORTEUR DE L'ACTION

Association Urban Runners France

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Mars 2015

CHIFFRES CLÉS

70

bénévoles

8 000

membres

25

villes

0€

pour les participants

En fonction des villes

1-5

sessions / semaine

1-12

bénévoles

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes souhaitant pratiquer la course à pied en groupe en dehors d'un club pour leur santé : débutantes, confirmées ou sortant d'un accompagnement APA.

En quoi consiste-t-il ? Quel suivi des bénéficiaires ?

- Pratiquer une APS pour prévenir de nombreuses maladies et même dans certains cas participer au traitement de certaines pathologies.
- Pratiquer la course à pied en groupe pour faciliter l'inclusion sociale.
- Pérenniser le travail réalisé et acquis avec un éducateur spécialisé (APA) gratuitement et librement.

Où est-ce que cela se déroule ?

Partout où des bénévoles de l'association sont présents, actuellement 25 villes.
En zone rurale comme en zone urbaine.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi médical classique par le médecin traitant.

Quelle prise en charge financière ?

Dispositif gratuit.



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Villeurbanne

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Janvier 2018

CHIFFRES CLÉS



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

Dans quel contexte s'inscrit le dispositif ?

La politique Villeurbannaise de promotion de la santé par l'activité physique se décline au sein du programme En forme à Villeurbanne à travers 5 dispositifs adaptés à différents publics éloignés de la pratique physique.

En forme sur ordonnance s'inscrit dans ce programme touchant plus de 350 bénéficiaires par an.

A qui se destine le dispositif ?

Aux Villeurbannais(es) les plus éloignés de l'activité physique atteints(es) d'affections de longue durée dans un objectif de réduction des inégalités sociales de santé.

En quoi consiste-t-il ?

Prescription > bilan individualisé avec une enseignante en Activité Physique Adaptée de l'équipe municipale > cycle d'APA (2 séances hebdomadaires) > orientation vers une pratique pérenne en club ou en autonomie.

Quel suivi du bénéficiaire ?

Outre les 4 bilans de suivi, un accompagnement à la sortie du dispositif est prévu pour chaque bénéficiaire, en lien avec les associations sportives et autres acteurs du territoire afin de garantir l'autonomie et la pérennité de la pratique.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE
**MAISON D'ARRÊT
DE STRASBOURG**

Sport Santé Sur Ordonnance
En Milieu Carcéral



PORTEUR DE L'ACTION

Maison d'arrêt de Strasbourg

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Mai 2019



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes atteintes de diabète, de maladies cardiovasculaires, d'hypertension artérielle, d'insuffisance rénale, d'asthme, d'hépatite C, de cancer stabilisé, de VIH, de maladies mentales, d'addiction et en situation d'obésité et surpoids, etc.

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance des médecins, rdv avec la coordinatrice sport santé, orientation vers les séances hebdomadaires selon les règles d'étaqe.

Où est-ce que cela se déroule ?

Dans les salles de jour de détention.

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivis individuels tous les mois.



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Strasbourg

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Janvier 2014

CHIFFRES CLÉS

533 enfants inclus depuis 2014

213 médecins généralistes ou pédiatres prescripteurs

+150 ateliers collectifs en 2018

500 000€ budget annuel

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Le dispositif PRECCOSS accompagne les enfants et adolescents strasbourgeois en surpoids âgés de 3 à 18 ans.
- Une équipe pluridisciplinaire avec une infirmière coordinatrice, un médecin référent, deux diététiciennes, deux éducateurs médico-sportifs et une psychologue assurent un suivi individuel adapté à chaque enfant et des ateliers collectifs.
- L'équipe propose des consultations dans quatre quartiers de la ville.
- Des séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées sont proposées dans cinq quartiers de Strasbourg.
- Les enfants sont pris en charge par l'équipe pour une durée de un à deux ans.
- La prise en charge est gratuite pour les familles.



PORTEUR DE L'ACTION

Ville de Strasbourg

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Novembre 2012



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

À qui se destine le programme ?

Aux personnes atteintes d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, d'hypertension artérielle, de cancer du sein, du côlon et de la prostate, de VIH/sida, de BPCO, ainsi qu'aux personnes fragiles de 60ans et +.

En quoi consiste-t-il ?

Ordonnance du médecin généraliste, rdv individuel avec un éducateur sportif de l'équipe municipale sport santé, orientation vers 2 séances d'activité physique hebdomadaires + 1 Vélhop (vélo partagé).

Quel suivi des bénéficiaires ?

Suivi individuels à 1 mois puis tous les 6 mois durant 3 ans

Où est-ce que cela se déroule ?

Les rdv individuels ont lieu dans les bureaux du service municipal sport santé, les activités se déroulent au plus proche des lieux de vie des bénéficiaires, sur le territoire de la Ville (gymnases, parcs, piscines, vitaboucles...).

Quelle prise en charge financière ?

Gratuite la première année pour le bénéficiaire, puis tarification solidaire liée au quotient familial pendant 2 ans. Action cofinancées dans le cadre du Contrat local de santé.

LE DISPOSITIF DE SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG

16 MEMBRES FONDATEURS, DONT LA VILLE DE STRASBOURG

Strasbourg.eu



PORTEUR DE L'ACTION

16 membres fondateurs du Groupement
d'Intérêt Public Maison Sport Santé.

DATE DE MISE EN ŒUVRE

Automne 2022

LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

- Réseau de prévention (enfants, adultes, seniors)
 - Pôle projets de prévention dans les territoires de Strasbourg (prévention primaire)
 - Pôle accompagnement : séances d'activité physique adaptées, consultations spécialisées, ateliers culinaires (prévention secondaire et prévention tertiaire)
- Laboratoire d'innovation ouverte
- Formation continue et recherche
- Les métiers concernés : éducateurs sportifs, diététiciennes, infirmières, psychologue, médecin référent, chef de prévention primaire, directeur, responsable administratif et financier, etc.).



**LES 3^{ES} ASSISES
EUROPÉENNES
DU SPORT SANTÉ
SUR ORDONNANCE**

LA JOURNÉE VUE PAR



Un immense merci à Roxana MARACINEANU,
ministre des sports, pour sa participation à ces 3^{es} assises.

Adrien Taquet

**Secrétaire d'État auprès de la Ministre
des solidarités et de la santé
Discours d'ouverture**

« Je voulais saluer l'initiative de la Ville de Strasbourg d'organiser ces Assises depuis 2015, occasion pour tous les participants d'échanger sur leurs différentes expériences en ce domaine. Nous le savons tous, la Ville de Strasbourg a été pionnière dans la prescription de l'activité physique aux patients atteints de maladies chroniques en proposant depuis 2012 le dispositif sport santé sur ordonnance. Elle a également impulsé une véritable dynamique au réseau national des villes sport santé sur ordonnance afin que le plus grand nombre de personnes puisse effectivement en bénéficier.

Le thème des Assises, la stratégie nationale sport santé 2019-2024, une chance pour la dynamique des territoires' est évidemment particulièrement bienvenu, à l'heure où nous venons de lancer cette stratégie avec Roxana Maracineanu. Cette stratégie porte notre ambition, partagée, de favoriser la pratique régulière par tous d'une activité physique et sportive.

Pour toutes les pathologies chroniques, les bénéfices de l'activité physique sont avérés. C'est pourquoi la stratégie nationale sport santé vise à développer de l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique. Et dans ce but, elle renforce l'information et la formation des médecins à la prescription, l'accompagnement des patients

par des professionnels compétents et formés, et entend également référencer l'offre d'activité physique adaptée pour faciliter l'orientation des patients par les médecins. L'activité physique adaptée doit en effet s'intégrer dans un parcours de soins et le ministère chargé de la santé travaille actuellement d'une part au soutien des patients atteints d'un cancer par la création d'un parcours d'accompagnement après la maladie et ce dans le cadre du projet de loi de finances pour la sécurité sociale pour 2020 qui va rentrer en discussion à l'Assemblée Nationale très prochainement, et d'autre part à l'accompagnement des projets d'expérimentation d'activité physique adaptée permise par l'article 51 de la loi de finances de sécurité sociale de 2018.

Je tenais à vous remercier sincèrement pour l'action de vos différentes structures dans ce champ qui m'est cher et pour lequel, en tant que secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn, je continuerai d'être pleinement mobilisé »

Evelyne, Julia, Alain, Samiya, Jean-Paul, Sophie, Rocio, Cathy, Nadija, Marie-Hélène, Lila et Guy

Bénéficiaires du sport santé sur ordonnance à Strasbourg

Collectivement, nous témoignons de nos parcours de vies, qui l'eût cru ? Prendre la parole pour parler de nos parcours, de nos maladies, de nos joies et peines, cela aurait semblé impossible il y a peu de temps encore. Mais le bénéfice du sport santé sur ordonnance est tel que nous voilà motivés pour le faire, pour témoigner et partager avec les autres. Chacun d'entre nous a son parcours, ses objectifs, ses centres d'intérêts, et ce qui nous relie, c'est le sport santé sur ordonnance. Notre participation à ces Assises est pour nous importante car elle nous permet d'apporter notre parole, nous faisons entièrement partie du projet et nos vécus permettent de faire avancer le projet.

Pour les uns, lorsque le médecin a proposé d'intégrer le parcours, ils ont douté tout d'abord. Se tromperait-il sur leur âge ? « Pourquoi m'envoyer faire de l'activité physique ? Le sport c'est pour les jeunes. » Et nous voilà en entretien avec un éducateur plutôt sympathique et au final, on essaye un cours et puis un autre et cela devient une nécessité presque vitale, quand je ne peux participer à une séance ça me manque, je me sens privé. Quand je suis malade, je n'ai qu'une hâte, c'est d'aller mieux pour retourner au cours. L'activité me plaît, elle me convient mais ce n'est pas tout, je fais partie du collectif, lorsque

je ne peux pas venir à la séance suivante, les autres participants, le coach, me demandent si j'étais malade, si ça va mieux, on est attentif à moi. Je rencontre d'autres personnes, et je réalise des choses que je n'aurais jamais pensé pouvoir faire. Je retrouve des sensations, du plaisir. »

Pour d'autres s'organiser pour aller faire des entretiens, des activités, tient du travail d'orfèvre, le temps est compté ! « Je n'imaginais pas y arriver, prendre du temps pour moi, c'est inhabituel et ça fait tant de bien ! » « Si le médecin n'avait pas prescrit sport sur ordonnance, je n'aurais jamais pris le temps de faire de l'activité, il m'a expliqué que ça me ferait le plus grand bien et que je pourrai peut être réduire mes prises de médicaments. Aujourd'hui je me sens mieux, je suis presque contente d'avoir eu ce problème de santé, car sinon je n'aurais jamais découvert toutes ces activités et même mon potentiel à pouvoir les faire ».

D'un commun accord, le collectif de bénéficiaires est prêt à s'engager pour la suite et se déclare passionné par le projet Maison sport santé, et prêt à s'y investir.



Le Dr Alexandre Feltz

Adjoint au Maire de Strasbourg en charge des politiques de santé

Né à Strasbourg en 2012, le sport santé sur ordonnance est devenu une réalité dans notre pays.

Le groupe de travail national des villes sport santé sur ordonnance du réseau des villes santé de l'OMS regroupe ainsi aujourd'hui plus de 70 villes ou collectivités françaises.

Après 2015 et 2017, cette troisième édition des Assises européennes du sport santé sur ordonnance a été à nouveau organisée par la ville de Strasbourg avec le soutien du groupe de travail national des villes sport santé sur ordonnance. Et ce sont près de 900 personnes qui étaient présentes pour dire l'engouement des territoires.

L'Association Nationale Des élus en charge du Sport (ANDES) et le collectif national des réseaux et acteurs territoriaux du sport santé nous ont rejoints pour cette occasion.

La ministre des sports, Roxana MARACINEANU, a confirmé la volonté des ministres des sports d'asseoir le sport santé par les clubs sportifs. Elle a conforté sa vision des JO Paris 2024 comme devant permettre la promotion de l'activité physique en prévention primaire via le dispositif « bouger plus ». Adrien TAQUET, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la santé, a fait part également de son soutien au sport santé. La stratégie nationale, thématique des Assises, porte selon lui l'ambition partagée de pratiquer une activité physique régulière par tous.

À l'occasion de ces Assises, l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS) a répertorié plus de 100 dispositifs organisés et structurés en France, au sein d'une publication accessible à tous.

Ces journées des Assises ont permis à des invités italiens, espagnols, belges et allemands de venir enrichir la réflexion par leurs interventions.

Et pour la première fois, des usagers s'exprimaient en séance plénière. Leurs propos apportent en effet une expertise d'usage indispensable.

À l'instar de celle de Strasbourg, les Maisons sport santé labélisées ou en voie de l'être partout en France vont structurer l'offre sur tout le territoire national.

Pour tous les participants la question d'un financement national reste cruciale. Nous continuerons à demander l'introduction d'un financement solidaire par l'Assurance maladie.

Espérons que les prochaines assises du sport santé d'octobre 2021 puissent avoir pour titre : « Mise en œuvre du financement forfaitaire et solidaire du sport santé en France »

A yellow line starts from the left edge of the page, slopes upwards to the right, and then turns vertically downwards to the right edge, forming a corner shape.

Serge Oehler

L'accueil des Jeux Olympiques de Paris en 2024 nous offre **l'occasion** de décliner à Strasbourg une stratégie sportive volontariste avec, pour objectif, d'augmenter la sportivité du territoire. Nous souhaitons pour **toutes les Strasbourgeoises et tous les Strasbourgeois** un territoire physiquement actif et sportivement durable.

Notre politique se décline en 3 axes :

- Promouvoir l'activité physique et sportive comme un élément déterminant, à part entière, de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel, pour toutes et tous, tout au long de la vie. Bouger pour vivre mieux.
- Développer et valoriser le sport comme facteur d'insertion et d'intégration sociale et encourager les pratiques sportives comme supports éducatifs, sources d'engagement et de lien social. Le sport pour vivre ensemble.
- Mettre en place un écosystème de la performance sportive pour favoriser l'attractivité et le rayonnement du territoire. Un sport qui inspire et qui rayonne.

Dans ce cadre, le sport santé sur ordonnance à Strasbourg représente :

- **2809** inclusions
- **393** médecins prescripteurs
- Une équipe de **12** personnes, éducateurs sportifs que les bénéficiaires dénomment leurs coaches, mais aussi des administratifs qui assurent le suivi des personnes.
- **22** associations sportives partenaires.
- Plus de **100** heures d'activité par semaine, du lundi matin au dimanche midi.

Mais le sport santé sur ordonnance, pour nous, ne se résume pas aux chiffres, aussi explicites soient-ils ; ce sont avant tout des parcours de vies. Chacun de nos bénéficiaires est en premier lieu un individu, avec son vécu, ses émotions, sa maladie, son parcours de vie. C'est pourquoi leur présence lors de ces troisièmes Assises du sport santé sur ordonnance est non seulement une évidence - car la parole du citoyen m'est précieuse - mais me remplit d'une grande fierté car leurs parcours illustrent la réussite de notre démarche partenariale et la capacité de notre Collectivité à apporter des réponses innovantes, dynamiques et efficaces.

LES PLÉNIÈRES VUES PAR

Laurent Salles

Le contrôle technique
pour la marche nordique.



Salles



Marie BARSACQ, directrice Impact et héritage,
COJO Paris 2024

La sédentarité est un fléau.



Salles

Didier ELLART, vice-président de l'ANDES, Association Nationale des Elus en charge du Sport

La transformation de
la petite sirène.



Je me suis
laissé pousser
les jambes
pour me mettre
en Marche!

Salles

Roxana MARACINEANU, ministre des sports

Le sport, c'est la santé!



Salles

Roxana MARACINEANU, ministre des sports



Jacques VERNEREY, directeur des Sports,
ville de Strasbourg



Christophe LANNELONGUE,
directeur général de l'ARS Grand Est

DRDJSCS



Salles

Emmanuel THIRY, directeur régional adjoint
de la DRDJSCS Grand Est

Les miracles du Docteur FELTZ



Dr Alexandre FELTZ, adjoint au Maire de Strasbourg
en charge de la santé



Clément PERRIER, doctorant,
trésorier de l'Institut ReCAPPS



Roland RIES, Maire de Strasbourg

Salles

Accompagnement
sur la nutrition.

Bonjour, je suis
votre diététicien.





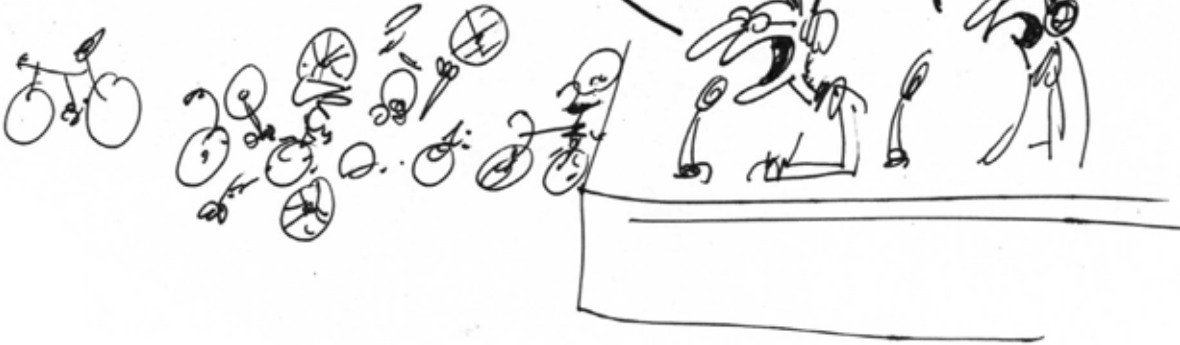
Serge OEHLER, adjoint au Maire de Strasbourg
en charge du sport

Salles

Retarder la chute!

CHUTE!
CHUTE à
l'arrière du
peloton!

Allez Hop,
tous à
l'EHPAD!





Salles

Dr Helmut HILDEBRANDT, chercheur et directeur général d'Optimedis
& Manfred ZAHORKA, consultant spécialisé



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
conseillère départementale du Bas-Rhin

En Alsace rurale,
la santé est partout!



Salles



**LE PROGRAMME
DE LA JOURNÉE**

3èmes assises européennes du sport santé sur ordonnance 14 octobre 2019

*En présence de Madame Roxana MARACINEANU,
ministre des sports*

Lundi 14 octobre - Palais de la Musique et des Congrès

De 9h à 11h : plénière inaugurale

• **Introduction : Les fédérations sportives, un levier pour le sport santé**

- Fédération française de tennis : Dr Anne GIRES, médecin coordonnateur national
- Fédération française d'athlétisme : Martine PREVOST, Présidente de la Commission nationale d'athlétisme forme santé (CNAFS)
- Fédération française de natation : Dr Dominique CUPILLARD, Présidente de la commission natation santé et éveil aquatique et Latif DIOUANE, département développement

• **Ouverture officielle**

- Le Maire de Strasbourg
- Belkhir BELHADDAD et Martine WONNER, députés
- Adrien TAQUET, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la santé Agnès BUZYN, intervention vidéo
- Roxana MARACINEANU, ministre des sports



• Mises en perspectives

- Marie BARSACQ, directrice Impact et héritage, Comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024
- L'Adjoint au maire de Strasbourg en charge de la santé, La dynamique des villes au sein du réseau français des villes santé de l'OMS
- Didier ELLART, Vice-président de l'ANDES, Association Nationale des Élus en charge du Sport), La dynamique des villes sport
- Julia, Rocio, Alain, La parole des usagers
- François SENERS, rapporteur général de la section du rapport et des études, Analyses du Conseil d'Etat sur le sport santé
- Clément PERRIER, doctorant, trésorier de l'Institut ReCAPPS, État de la science coté sociologie du sport
- Dr François CARRE, Professeur en physiologie cardiovasculaire au CHU de Rennes, État de la science côté santé

Julie ARANEDER, Directrice Solidarités Santé Jeunesse
et Jacques VERNEREY, Directeur des Sports,
Ville de Strasbourg, **animateurs**

    #SportSanté #AssisesStrasbourg19

1. Les Jeux Olympiques 2024 : enjeux et héritages pour la santé

salle Varsovie

- **Présidence** : Dr Guillaume BARUCQ, adjoint au Maire chargé de l'environnement, qualité de l'air et bien-être, Ville de Biarritz
- **Animation** : Marie BARSACQ, directrice 'impact et héritage', Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024
- **Exposés** :
 - ↔ Rémi STANGRET, directeur général de la Ligue d'athlétisme de la Région Grand Est
 - ↔ Muriel DUBREUIL, chargée d'études, Observatoire régional de santé d'Ile de France
 - ↔ Stéphanie GOURDOL, directrice de projet J.O.P, Conseil départemental de Seine Saint Denis
 - ↔ Christophe CELENY, chef du service Vie sportive, Ville de Strasbourg

2. Le modèle économique : du financement à l'activité au remboursement solidaire ?

salle Rome

- **Présidence** : Jean-Claude DUBOS, conseiller délégué au sport santé, Ville de Blagnac
- **Animation** : Anne-Céline FREISS, directrice adjointe du Régime local d'assurance maladie d'Alsace Moselle
- **Exposés** :
 - ↔ Dr Alain FUCH, médecin conseil chef, Caisse déléguée Côte d'azur, Sécurité sociale des indépendants : *'As du cœur' : de l'étude scientifique à l'expérimentation article 51*
 - ↔ Dr Jean-Luc GRILLON, médecin conseil DRDJSCS Bourgogne Franche comté :
Le financement du sport santé : un besoin d'approche systémique et de mise en réseau des acteurs
 - ↔ Thierry FAUCHARD, Mutuelles des sportifs groupe VYV : L'activité physique sur ordonnance dédiée aux adhérents en affection longue durée

3. Le sport-santé sur ordonnance : et après ?

salle Londres

- **Présidence** : Jérémie PARDIES, conseiller municipal délégué aux relations avec les clubs sportifs, Ville de Miramas
- **Animation** : Dominique DELANDRE, adjoint au Maire en charge des sports, Ville de Montargis
- **Exposés** :
 - ↔ Ludwig WOLF, conseiller technique national sport santé, Fédération Française d'Haltérophilie-Musculation
 - ↔ Cédric BARREAU, secrétaire de l'association Urban Runners France
 - ↔ Dr Bernard BROS, Président d'Efformip

4. Les Maisons sport santé : cadrage national et initiatives locales

salle Madrid

- **Présidence** : Dr Geneviève PICHARD, conseillère municipale en charge de la santé, Ville de Carcassonne
- **Animation** : Christèle GAUTIER, cheffe de projet Stratégie nationale sport santé, Ministère des sports
- **Exposés** :
 - ↔ Jean-François SALOMON, Directeur des sports, Communauté urbaine de Caen et Ville de Caen : *Maison du sport santé, illustration à Caen*
 - ↔ Pauline BLANC, chargée d'études, doctorante et François JOUAN, chef du service santé et autonomie, Ville de Strasbourg : *Le projet strasbourgeois de Maison sport santé parmi d'autres structururations locales*
 - ↔ Jean-Paul SOUSA, Directeur général de Goove : *La Maison sport santé d'Angers*

5. Les Liv lab sport : concept, initiatives

salle Amsterdam

- **Présidence** : Dr Patrick PADOVANI, adjoint au Maire en charge de la santé, Ville de Marseille
- **Animation** : Dr Henri METZGER, conseiller municipal délégué à la santé, Ville de Mulhouse
- **Exposés** :
 - ↔ Guillaume FACCHI, coordinateur des programmes stratégiques, Alsace BioValley : *L'implication du citoyen, levier de l'innovation socio-économique*
 - ↔ Cathy CHRISTOPHE, Directrice de la Maison d'arrêt de Strasbourg : *Sport santé sur ordonnance en prison, une innovation pour l'insertion sociale*
 - ↔ Dr Christiane BRUEL, directrice de la Promotion de la santé, Ville de Marseille : *le projet de Liv lab sport*

De 14h à 15h30: ateliers 6 à 10

6. Sport santé sur ordonnance : un modèle pour l'Europe ?

salle Londres

- **Présidence** : Francis TOUYA, adjoint au Maire en charge des sports, Ville de Tarbes
- **Animation** : Pr William GASPARINI, Faculté des sciences du sport et chercheur au laboratoire Sport et sciences sociales, Université de Strasbourg
- **Exposés** :
 - ↔ Dr Didier ELLART, adjoint au Maire en charge du sport et de la santé, Ville de Marcq-en-Barœul et Vice-président de l'ANDES : Retours d'expériences de l'ANDES sur 5 villes européennes
 - ↔ Pr Giovanna RUSSO, Dép. for life quality studies and Dép. of education sciences, Université de Bologne : Promotion et prescription médicale de l'activité physique en Emilie-Romagne
 - ↔ Benoît MASSART, coordinateur de l'association sport sur ordonnance en Wallonie : Le contexte du sport sur ordonnance en Belgique
 - ↔ Dr Alberto AIBAR SOLANA, coordinateur CAPAS-Ciudad à Husca, Professeur à l'Université de Saragosse : Le rôle du médecin en Espagne

7. L'activité physique à des fins de santé : une chance pour les enfants en surpoids

salle Rome

- **Présidence** : Dr Alain BATILLOT, conseiller municipal délégué à la santé, Ville de Bourgoin Jallieu
- **Animation** : Dr Salima DERAMCHI, cheffe de pôle promotion de la santé et réduction des inégalités sociales de santé, Ville de Paris
- **Exposés** :
 - ↔ Marie GLUCK, enseignante en APA réseau Obésité et Diabète de l'Enfant (ODE) : *La place des activités physiques adaptées dans un programme d'éducation thérapeutique*
 - ↔ Dr Noémie MUTZIG, médecin référent dispositif PRise En Charge Coordonnée des enfants en surpoids et Obèses de Strasbourg (PRECCOSS) : *Un réseau municipal d'accompagnement, une chance pour l'activité physique et sportive des enfants ?*
 - ↔ Julien BOIS, responsable du projet CAPAS-cité: *Mouv à l'école, un exemple d'intervention association l'Université de Pau et la ville de Tarbes pour promouvoir l'activité physique des écoliers*

8. Le bénéficiaire acteur du sport santé : vers un patient expert ?

salle Amsterdam

- **Présidence** : Daniel RAYMOND, adjoint au Maire en charge des sports, Ville de Fontainebleau
- **Animation** : Marc EYRAUD, coordinateur de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Champsaur Valgaudemar, Hautes Alpes
- **Exposés** :
 - ↔ Jean-Michel MEYER, Président de France assoc santé Grand Est
 - ↔ Karine LAURENT, pharmacienne, Klen impact : *Patient expert, l'avenir du sport santé sur ordonnance*
 - ↔ Cathy, Julia, Rocio, Collectif bénéficiaires

9. Faut-il prescrire du sport santé aux seniors ?

dalle <v

- **Présidence** : Dr Véronique GONNET, conseillère municipale, Ville de Charenton-le-Pont
- **Animation** : Dr Elise SCHMITT, praticien hospitalier, gériatrie, Hôpitaux universitaires de Strasbourg
- **Exposés** :
 - ↔ Dr Michel TREGARO, médecin, Fédération retraite sportive
 - ↔ Dr Corinne GHOZLAN, Directrice générale Lean de Vie (Silver run)
 - ↔ Dr Anne GIRES, médecin coordonnateur national, Fédération française de tennis

10. Médecin traitant et intervenant en activité physique : binôme gagnant au service du patient

salle Madrid

- **Présidence** : Michaël DOZIERE, adjoint au Maire en charge du sport et de la santé, Ville de Douai
- **Animation** : Pr Marie-Eve ISNER-HOROBETI, médecin chef de l'Institut Universitaire de Réadaptation Clémenceau (IURC), Strasbourg
- **Exposés** :
 - ↔ Dr Olivier COSTE, médecin conseiller, DRJSCS Occitanie
 - ↔ Dr Elisabeth PENIDE, médecin généraliste Maison urbaine de Santé à Strasbourg, Joëlle JOLLY, éducatrice sport santé, Ville de Strasbourg et Samya, bénéficiaire
 - ↔ Corinne PACAUD, infirmière dispositif ASALEE

De 15h30 à 17h : Plénière

6. Sport santé sur ordonnance : un modèle pour l'Europe ?

- Christophe LANNELONGUE, Directeur général de l'ARS Grand-Est
- Emmanuel THIRY, Directeur régional adjoint de la DRDJSCS Grand Est
- Sylvie MANSION, Directrice de la CPAM du Bas-Rhin
- Dr Helmut HILDEBRANDT, chercheur et directeur général d'Optimedis & Manfred ZAHORKA, consultant spécialisé, *L'activité physique et sportive dans un système de santé intégrée, l'exemple de « Gesundes Kinzigtal »*
- Dr Brice CANOT, collectif national des structures sport santé
- Pr Martine DUCLOS, Présidente du comité scientifique de l'ONAPS, Présentation de l'état des lieux des dispositifs sport santé sur ordonnance en France
- L'Adjoint au Maire de Strasbourg en charge des sports, Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, conseillère départementale du Bas-Rhin, Dr Véronique GUILLOTIN, Conseillère régionale du Grand Est : *table ronde - Les territoires au service du sport santé*
- Conclusion : la journée vue par les usagers

François JOUAN, chef du service santé et autonomie et Sylvie SCHWALLER, chargée de mission vivre mieux, service vie sportive, Ville de Strasbourg, **animateurs**

Un déjeuner buffet vous est offert sur place, de 12h45 à 14h

Avec le soutien financier de :



LES INTERVENANTS

Dr Alberto AIBAR SOLANA / Coordinateur CAPAS-Ciudad - Huesca Espagne / Professeur à l'Université de SARAGOSSE

Julie ARANEDER / Directrice solidarités santé jeunesse par intérim - STRASBOURG

Cédric BARREAU / Secrétaire association Urban Runners France

Marie BARSACQ / Directrice Impact et héritage, Comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024

Dr Guillaume BARUCQ / Adjoint au Maire en charge de la qualité de vie et du bien-être - BIARRITZ

Dr Alain BATILLOT / Conseiller municipal délégué à la santé - BOURGOIN-JALLIEU

Belkhir BELHADDAD / Député de Meurthe et Moselle

Pauline BLANC / Doctorante, chargée d'études - STRASBOURG

Julien BOIS / Responsable du projet CAPAS-Cité - TARBES

Dr Bernard BROS / Président d'Efformip

Dr Christiane BRUEL / DIRECTRICE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ - MARSEILLE

Dr Brice CANOT / Collectif national des structures sport santé

Pr François CARRE / Professeur en physiologie cardiovasculaire CHU de RENNES

Christophe CELENY / chef du service Vie sportive, STRASBOURG

Cathy CHRISTOPHE / Directrice de la Maison d'arrêt de STRASBOURG

Dr Olivier COSTE / Médecin conseiller, DRJSCS Occitanie

Dr Dominique CUPILLARD / Présidente de la commission natation santé et éveil aquatique, Fédération française de natation

Dominique DELANDRE / Adjoint au Maire en charge des sports - MONTARGIS

Latif DIOUANE / Département développement, Fédération française de natation

Michaël DOZIERE / Adjoint au sport et à la santé - DOUAI

Marie DUBREUIL / Chargée d'études, Observatoire régional de santé, Ile de France

Pr Martine DUCLOS / Présidente du comité scientifique de l'ONAPS

Dr Didier ELLART / Vice-président de l'ANDES, Association Nationale des Elus en charge du Sport / Adjoint au Maire en charge du sport et de la santé - MARCQ-EN-BAROEUL

Marc EYRAUD / Coordinateur communauté professionnelle territoriale de santé - CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

Guillaume FACCHI / Coordinateur des programmes stratégiques, Alsace BioValley

Thierry FAUCHARD / Mutuelle des sportifs groupe VYV

Dr Alexandre FELTZ / Adjoint au Maire de Strasbourg en charge de la santé

Anne-Céline FREISS / DIRECTRICE ADJOINTE DU RÉGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE D'ALSACE MOSELLE

Dr Alain FUCHS / Médecin conseil chef, Caisse déléguée Côte d'azur, Sécurité sociale des indépendants

Pr William GASPARI / Laboratoire Sport et sciences sociales, Faculté des sciences du sport, Université de STRASBOURG

Christelle GAUTIER / Cheffe de projet Stratégie nationale sport santé, ministère des sports

Dr Corinne GHOZLAN / Directrice générale Lean de Vie (silver run)

Dr Anne GIRES / Médecin coordonnateur national, Fédération française de tennis

Marie GLUCK / Enseignante en APA réseau Obésisté et Diabète de l'Enfant (ODE)

Dr Véronique GONNET / Aonseillère municipale - CHARENTON-LE-PONT

Stéphanie GOURDOL / Directrice de projet J.O.P, Conseil départemental de Seine Saint Denis

Dr Jean-Luc GRILLON / Médecin conseil DRDJSCS Bourgogne Franche Comté

Dr Véronique GUILLOTIN / Conseillère régionale du Grand Est

Dr Helmut HILDEBRANDT / Chercheur et directeur général d'Optimedis

Pr Marie-Eve ISNER-HOROBETI / Médecin chef de l'Institut Universitaire de Réadaptation Clémenceau - STRASBOURG

Joëlle JOLLY / Educatrice sportive sport santé, service du sport - STRASBOURG

François JOUAN / Chef du service Santé et autonomie - STRASBOURG

Christophe LANNELONGUE / DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS GRAND-EST

Karine LAURENT / Pharmacienne, Klen impact

Sylvie MANSION / Directrice de la CPAM du Bas-Rhin

Roxana MARACINEANU / Ministre des sports

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER / Conseillère départementale du Bas-Rhin, déléguée au sport, sport et santé et sport de nature

Benoît MASSART / Coordinateur de l'association sport sur ordonnance en Wallonie - Belgique

Dr Henri METZGER / Conseiller municipal délégué à la Santé - MULHOUSE

Jean-Michel MEYER / Président de France assoc santé Grand Est

Dr Noémie MUTZIG / Médecin référent dispositif PRECCOSS - STRASBOURG

Corinne PACAUD / Infirmière dispositif ASALEE

Dr Patrick PADOVANI / Adjoint au Maire en charge de la santé publique - MARSEILLE

Jérémie PARDIES / Conseiller municipal délégué aux relations avec les clubs sportifs - MIRAMAS

Dr Elisabeth PENIDE / Médecin généraliste Maison urbaine de santé - STRASBOURG

Clément PERRIER / Doctorant, trésorier de l'Institut ReCAPPS

Dr Geneviève PICHARD / Conseillère municipale en charge de la santé - CARCASSONNE

Martine PREVOST / Présidente de la commission nationale d'athlétisme forme santé, Fédération Française d'Athlétisme

Daniel RAYMOND / Adjoint au Maire en charge des sports - FONTAINEBLEAU

Roland RIES / Maire de Strasbourg

Pr Giovanna RUSSO / Dép. for life quality studies and Dép. of education sciences, Université de Bologne - Italie

Jean-François SALOMON / Directeur des sports - CAEN

Dr Elise SCHMITT / Praticien hospitalier, gériatrie, Hôpitaux universitaires de STRASBOURG

François SENERS / Conseil d'Etat, rapporteur général de la section du rapport et des études

Jean-Paul SOUSA n / Directeur général Goove

Rémi STANGRET / Directeur général de la Ligue d'athlétisme Région Grand Est

Adrien TAQUET / Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la santé, par vidéo

Emmanuel THIRY / Directeur régional adjoint de la DRDJSCS Grand Est

Francis TOUYA / Adjoint au Maire en charge des sports - TARBES

Dr Michel TREGARO / Médecin, Fédération retraite sportive

Jacques VERNEREY / Directeur des Sports - STRASBOURG

Ludwig WOLF / Conseiller technique national sport santé, Fédération française d'Haltérophilie-musculation

Martine WONNER / Députée du Bas-Rhin

Manfred ZAHORKA / CONSULTANT SPÉCIALISÉ OPTIMEDIS

ANIMATION BASKET

Le soir du 14 octobre, des membres du Réseau national et partenaires locaux se sont retrouvés à la SIG pour une activité forte en rebonds : la soirée basket-santé.

Passes, dribbles et paniers garantis pour ce cru 2019 !





LE RÉSEAU

Créé lors des 1^{RES} Assises européennes du sport santé sur ordonnance en 2015 sous l'égide du réseau français des Villes Santé de l'OMS par 29 collectivités présentes, le groupe de travail national compte aujourd'hui **69 villes ou collectivités** (liste ci-contre).

Toutes engagées dans la réflexion ou la mise en place d'un dispositif de prescription médicale d'une activité physique adaptée aux pathologies des patients, les collectivités membres illustrent la vitalité des territoires et prouvent leur caractère innovant et moteur dans les réflexions nationales.



Liste des membres du groupe de travail des villes sport-santé sur ordonnance

Amiens,
Angers,
Antibes,
Aubervilliers,
Bergerac Agglomération,
Besançon,
Biarritz,
Blagnac,
Boulogne-sur-Mer,
Bourgoin-Jallieu,
Brest,
Brive-la-Gaillarde,
Cabriès-Calas,
Caen,
Carcassonne,
Cavalaire-sur-Mer,
Chalon-sur-Saône,
Charenton-le-Pont,
Château-Thierry,
Cherbourg-en-Cotentin,
Colombes,
Coudekerque-Branche,
Douai,
Dunkerque,
Evry-Courcouronnes,
Fontainebleau,
Fort-de-France,
Gif-sur-Yvette,
Grand Nancy,
Grand Paris Seine et Oise,
Illkirch-Graffenstaden,
La Croix-Valmer,
La Rochelle,

Le Cres,
Le Grand Chalon,
Libourne,
Limoges,
Lille,
Marcq-en-Barœul,
Marseille,
Metz,
Miramas,
Mont-de-Marsan,
Montargis,
Montreuil,
Mulhouse,
Nantes,
Narbonne,
Nice,
Orléans,
Paris,
Perpignan,
Reims,
Rennes,
Romans-sur-Isère,
Saint-Paul de la Réunion,
Saint-Pierre de la Réunion,
Saint-Quentin-en-Yvelines,
Sète,
Strasbourg,
Tarbes,
Toulouse,
Val-de-Reuil,
Valence,
Valenciennes Métropole,
Vannes,
Villennes-sur-Seine,
Villeurbanne



3^{es} Assises du Sport-Santé sur Ordonnance

Des territoires exemplaires : en attente de financements nationaux

Le lundi 14 octobre 2019, les 3^{es} Assises du sport-santé sur ordonnance ont rassemblé 900 personnes à Strasbourg.

En présence de Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, cette journée avait pour thématique « la stratégie nationale du sport santé : une chance pour les territoires ? ». Les échanges fructueux ont permis de démontrer que les territoires se sont saisis de cet enjeu de santé publique en développant des initiatives exemplaires et innovantes, en France et en Europe.

Leur pérennisation nécessite d'instituer un modèle économique qui permette la généralisation équitable et durable à l'ensemble du territoire. Les Agences Régionales de Santé, les Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, les Conférences des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie gérées au niveau départemental, doivent s'engager partout en France dans un financement de l'ensemble des acteurs territoriaux.



Le sport santé est également un levier de réduction de dépenses de santé pour l'Assurance-Maladie. L'assemblée adopte la résolution suivante : l'Assurance Maladie doit soutenir financièrement les actions territoriales concernant la prise en charge de l'activité physique et sportive à des fins de santé.

Pour rappel, le différentiel de dépenses de santé entre une personne active et une personne sédentaire est de 250€/an/personne. La CNAM estime à 20 millions le nombre de personnes souffrant de maladies chroniques, cela représente 84 milliards d'euros de dépenses par an.

Le groupe de travail des villes santé de l'OMS prend acte de la volonté du gouvernement d'introduire le financement du sport santé dans le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2020, l'article 40 de ce projet de loi doit permettre un financement national équitable et pérenne sur le territoire, pas seulement dans le cancer mais également dans les maladies chroniques notamment l'hypertension et le diabète.

C'est pourquoi, à l'issue de la journée, le réseau des villes santé OMS, l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) et le Collectif National des Réseaux et des Acteurs Territoriaux du Sport Santé demandent l'introduction d'un financement forfaitaire par l'Assurance Maladie pour les bénéficiaires concernés.

** Liste des membres du groupe de travail des villes sport santé sur ordonnance (en gras, les villes présentes ce jour à Strasbourg)*

*Agglomération Bergeracoise, Amiens, **Angers**, Antibes, Aubervilliers, **Balaruc-les-Bains**, Besançon, Biarritz, Blagnac, Boulogne-sur-Mer, **Bourgoin-Jallieu**, Brest, Brive la Gaillarde, Cabries-Calas, Caen, **Carcassonne**, Cavalaire sur Mer, Chalon-sur-Saône, **Charenton-le-Pont**, Château-Thierry, Cherbouren-Cotentin, Colombes, Coudekerque-Branche, Courcouronnes, **Douai**, **Dunkerque**, Evry, Fontainebleau, Fort-de-France, Gif sur Yvette, Grand Nancy, Grand Paris Seine & Oise, Illkirch Graffenstaden, La Croix Valmer, La Rochelle, Le Cres, Le Grand Chalon, **Libourne**, Lille, Limoges, **Marcq-en-Barœul**, **Marseille**, Metz, **Miramas**, Mont de Marsan, **Montargis**, Montreuil, **Mulhouse**, Nantes, Narbonne, **Nice**, **Orléans**, Paris, Perpignan, Pertuis, Reims, **Rennes**, **Romans-sur-Isère**, **Saint-Paul de la Réunion**, Saint Pierre de la Réunion, **Saint-Quentin-en-Yvelines**, **Sète**, **Strasbourg**, Tarbes, Toulouse, Val de Reuil, Valence, Valenciennes Métropole, **Vannes**, Villennes-sur-Seine, **Villeurbanne**.*

Contact presse : Magali GACK
Tél. : 03 68 98 68 69
magali.gack@strasbourg.eu

Les membres fondateurs : Ville de Strasbourg, Département du Bas-Rhin, Université de Strasbourg, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, UGECAM Alsace et son Institut Universitaire de réadaptation Clémenceau-Strasbourg, l'association Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Grand Est, l'Institut Siel Bleu, l'association France Assoc Santé, l'association du Comité Régional Sports pour Tous Grand Est, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Bas-Rhin 67, l'Office des Sports de Strasbourg, l'association Alsace BioValley, la Mutualité Générale de l'Education Nationale, la Mutualité Française Grand Est, l'association Unis vers le sport, l'association la Ligue contre le cancer, comité du Bas-Rhin.

Les partenaires associés : l'Etat, l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Région Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Bas-Rhin, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace Moselle.

Pour tous les participants la question d'un financement national reste cruciale. Nous continuerons à demander l'introduction d'un financement solidaire par l'Assurance maladie. Espérons que les prochaines assises du sport santé d'octobre 2021 puissent avoir pour titre : « Mise en œuvre du financement forfaitaire et solidaire du sport santé en France »

Ainsi, l'ambition des partenaires est de créer, par le GIP « *Maison Sport Santé de Strasbourg* », un espace fédérateur regroupant trois entités complémentaires :

- un pôle accompagnement en matière d'accueil, d'orientation et d'accompagnement du public,
- un pôle de formation continue, de recherche et d'expertise au travers d'un institut sport santé.
- un pôle d'innovation et d'expérimentation par la création d'un laboratoire d'innovation ouverte (« living lab »).

Ainsi qu'un pôle ressources pour les fonctions support.

Physiquement, la maison sport santé s'établira sur près de 1700 m² au sein de l'aile médicale des bains municipaux, dont les travaux de rénovation seront achevés à l'automne 2021. Ce lieu totem du sport santé et de la prévention primaire réunira les dispositifs de sport-santé sur ordonnance et de PRECCOSS (prise en charge coordonnée des enfants obèses et en surpoids de Strasbourg). Il accueillera des équipes pluridisciplinaires ouvertes aux échanges de bonne pratique, à la formation et la recherche, en lien direct avec le living lab. Il rayonnera sur l'ensemble des quartiers de la ville et maintiendra et/ou développera des antennes dans les quartiers prioritaires de Strasbourg.





UN IMMENSE MERCI !

Aux bénéficiaires strasbourgeois

Evelyne, Julia, Alain, Samiya, Jean-Paul, Sophie, Rocio, Cathy,
Nadija, Marie-Hélène, Lila et Guy

À l'équipe projet de la Ville de Strasbourg

Caroline Belleval, Pauline Blanc, François Docremont, Maud
Ebstein-Breton, Magali Gack, Carole Gass, Khadija Hadjimi,
François Jouan, Sylvie Schwaller

Aux équipes municipale sport santé sur ordonnance et Preccoss

Joséphine Colle, Marie Druart, Bruno Erath, Aline Fischer,
Dimitri Fischer, Carole Gluntz, Julia Host, Joëlle Jolly,
Sadek Khettab, Gabrielle Liehn, Céline Lix, Noémie Mutzig,
Dominique Peck, Mélissa Rahatoka, Stéphanie Ringenbach,
Virginie Ulrich, Marianne Vanna

Aux étudiants en sport et en médecine





